



Usines de données (Data centers) en Seine Saint Denis : une réponse aux besoins des habitants ou aux besoins des GAFAs et de leurs « serviteurs » ?

Aubervilliers, Saint-Denis, La Courneuve, Pantin. Nos villes de première couronne sont devenues le triangle d'or du « cloud » en France, c'est une véritable « Vallée des Données ». Une vingtaine de sites (entre 4 000 et 100 000 m² chacun), opportunément hébergés sur les terrains des usines en friche à la proximité de sièges sociaux flamboyants neufs.

La Seine-Saint-Denis est devenue en quelques années le premier département de France en regroupant un tiers des centres de données de l'Hexagone. Aujourd'hui, plus de 50% du flux internet français passe par le 93, principalement sur le territoire de Plaine Commune.

En quoi ces centres de données répondent-ils aux besoins des populations ? Ressortent-ils de l'intérêt général ?

En forme de réponse à ces deux questions, les promoteurs sont très clairs sur les raisons du ciblage du département :

- La Seine-Saint-Denis est la seule localisation de la petite couronne parisienne où le foncier reste abordable (plus grande friche industrielle d'Europe).
- L'endroit est proche de Paris et des transports en commun, sûr et sans réel risque naturel et sur les grandes voies de desserte européennes.
- La concentration de données facilite l'échange.
- C'est une des plus grandes artères de télécommunication d'Europe.
- Héritage du passé industriel, la disponibilité et le maillage électriques y sont excellents. Une caractéristique qui permettrait de satisfaire, le besoin de 1 000 MW supplémentaire estimé pour le Grand Paris d'ici 2030 (soit plus que la capacité totale actuelle en France).

C'est de fait et essentiellement une liste de performances de l'investissement financier sans contrepartie.

Après un important investissement public dans l'aménagement des communes pour accueillir depuis le début du XX^{ème} siècle l'industrie française et l'emploi qualifié, la population a subi une brutale désindustrialisation et sa cohorte de perte d'emplois. Aujourd'hui ces mêmes infrastructures publiques permettent l'arrivée des envahisseurs numériques. Cette fois quasiment sans emploi mais toujours

générateurs de nuisances pour les riverains (bruits, pollution de l'air...) et pour l'environnement en général, véritables gouffres énergétiques (un centre de données de 1000 m² consomme l'équivalent d'une ville

de 50 000 habitants), consommateurs d'espaces et d'émissions de gaz à effet de serre...

Ces projets, (le PR8 mobilise plus de 100 000 m²) constituent une

véritable dégradation écologique et socio-économique. Ils n'ont jamais intégré la participation effective de la population à la prise des décisions, ils s'inscrivent dans une logique de

concurrence exacerbée entre fournisseurs de services et de données et impliquent une fuite en avant vers toujours "plus grand, plus vite, plus coûteux, plus centralisateur".

«Si on considère la totalité de son cycle de vie, le simple envoi d'un mail d'1 mégaoctet (1 Mo) équivaut à l'utilisation d'une ampoule de 60 watts pendant 25 minutes, soit l'équivalent de 20 grammes de CO₂ émis ».

Source EcoInfo

Un envahisseur numérique en lieu et place de ce qui aurait dû voir renaître une agriculture urbaine sur ces terres historiquement les plus fertiles d'Europe

« Le secteur du numérique représente à lui seul entre 6 et 10 % de la consommation mondiale d'électricité, selon les estimations – soit près de 4 % de nos émissions de gaz à effet de serre », sic. Source EcoInfo. La tendance est franchement à la hausse, à raison de 5 à 7 % d'augmentation tous les ans. »

Le langage de communication « virtuel », « cloud », « salles blanches » masque le réel. Ils veulent faire oublier les millions d'ordinateurs et de smartphones, les milliers de data centers et de kilomètres de réseaux utilisés pour traiter et acheminer ces données.

Toutes les infrastructures sont dimensionnées pour absorber les afflux de données liés aux pics d'utilisation, soit quelques heures par jour à peine et demeurent sous-utilisées le reste du temps. Et même inactifs, ces équipements restent très énergivores.

Les promoteurs nous « vendent » des nouveaux data centers avec des gains de performance, refroidis par géothermie ou encore alimentant des réseaux de chaleur (mais limitée entre 25° et 40°C). La question principale est ailleurs « Réduire la consommation des voitures n'a pas permis d'utiliser moins d'essence, elle a juste permis aux automobilistes de faire plus de kilomètres, explique Anne-Cécile Orgerie dans le journal du CNRS. On constate la même chose depuis des années dans le secteur des nouvelles technologies : plus on optimise les systèmes - la mémoire, le stockage, ... - plus on favorise de nouveaux usages ».

A ce stade, il faut ajouter le terrible impact environnemental de tous ces objets connectés.

Ils contiennent une quarantaine de métaux et terres rares (à peine 20 il y a dix ans). Lesquels sont tous extraits du sous-sol en utilisant des techniques destructives et des produits nocifs pour l'environnement comme l'acide sulfurique, le mercure, le cyanure. En Europe, à peine 18 % des métaux présents dans ces objets sont récupérés et recyclés. Une partie importante des équipements en fin de vie continue d'atterrir « ailleurs dans le monde » dans des décharges sauvages ou brûlés pour récupérer l'or.

L'électricité représente 30% des coûts d'exploitation de ces Data centers. Le ministre de l'économie Bruno LEMAIRE a baissé de moitié la TVA sur leurs consommations. Pourtant l'électricité Française est parmi les moins chères d'Europe. Un cadeau qui devrait accroître encore leurs implantations.

Un questionnement justifié sur le mode de fonctionnement de la démocratie

Lorsqu'ils sont connus, ces grands centres de traitement, de stockage et de transfert de données sont très contestés par les habitants. Depuis 2009, plusieurs articles de presse se sont fait l'écho de ce déni du « droit de chacun à concourir personnellement à la volonté générale ». Pour certains, le tribunal administratif a été saisi. Les data centers ne répondent en rien aux besoins des habitants pas plus qu'aux exigences environnementales et de sobriété énergétique.

Là où les gens « rêvaient d'un jardin » ils subissent à proximité de leurs habitations des installations industrielles classées pour la protection de l'environnement (ICPE), non créatrices d'emplois mais génératrices de nuisances.

Alors que les élus auraient dû saisir l'occasion de renouer avec l'histoire agricole de leurs communes, ils ont fait le choix de soutenir un modèle contestable et nuisible pour l'avenir de notre département, dont on ne sait rien de sa fiabilité temporelle.

Pour le MNLE 93 et Nord Est Parisien,

- Il est encore possible de donner un avenir climato-compatible aux friches industrielles, en aménageant notamment des espaces verts et conviviaux ou encore des jardins partagés pour renouer avec la nature en ville.
- Il est encore possible de réduire les pollutions visuelles, sonores, lumineuses et atmosphériques de nos villes.
- L'urgence écologique s'impose, en rupture avec les modes de productions et de services actuels. Pour cela, il est nécessaire de solliciter la parole des habitants, de la respecter pour leur permettre d'administrer librement leurs communes, lieux de vie.